



Atelier 4 : les impacts de l'extension du port sur l'usine d'eau potable

Compte-rendu

Informations générales :

- Date de l'événement : 01/03/2024
- Lieu de l'événement : CCISM
- Nature de l'événement : Atelier world café
- Nombre de participants : 13
- Nature / types de publics : tous public

Intervenant-es :

- Alberic Ellis, directeur général de l'Établissement portuaire de Saint Martin (EPSM)
- Sebastien Gallégo, directeur de l'Établissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint-Martin (EEASM)
- MéliSSa Nicolas, directrice SAUR Saint-Martin (SAUR)
- Bernadette Davis, 2e vice-présidente de la collectivité territoriale de Saint-Martin (CTSM)
- Alexandre Mabile, expert environnement (Cirrus environnement)
- Roger Annicette, garant (CNDP)
- Pascal Nicolle, animateur principal (La suite dans les idées)
- 3 animatrices secondaires (Gumbox)

RÉSUMÉ DE L'ÉVÉNEMENT

L'objectif de cet atelier était de permettre aux citoyens de comprendre les impacts du projet sur l'usine d'eau potable, de pouvoir les questionner, d'exprimer librement leurs craintes ou leurs attentes et d'échanger sur les mesures envisagées pour limiter ces impacts.

Cet atelier s'est déroulé sous la forme d'une conférence-débat. Les participant-es ont été invité-es à réagir tout au long des présentations qui ont été réalisées :

Albéric Ellis (EPSM) présente le projet d'extension du port et plus particulièrement son volet touristique.
Sébastien Gallégo (EEASM) présente le du fonctionnement de l'activité de production d'eau potable.

La présentation PowerPoint est disponible en téléchargement sur le site de la concertation (<https://www.portdemarigot.com/extension>)

Temps Questions / Réponses :

- Un participant prend la parole pour savoir s'il existe un risque de rupture d'approvisionnement d'eau potable à Saint-Martin avant et pendant les travaux, lié à la turbidité des travaux.
- *Pascal Nicolle (La suite dans les idées) indique que cette première partie du débat se concentre sur la présentation actuelle des projets, laissant la discussion sur les travaux et leurs conséquences pour plus tard dans l'atelier.*
 - Une autre intervention évoque l'idée de mener simultanément les travaux pour le port et l'usine d'eau potable et questionne le financement du projet, suscitant une réponse qui expose les aspects financiers du projet et les efforts déployés pour minimiser le coût pour les territoires concernés.
- *Sebastien Gallégo (EEASM) précise que le coût du projet d'usine est estimé à 21 millions d'euros, avec l'objectif d'obtenir plus de 80% de subventions. Les 20% restants devront être couverts, soit par la collectivité, soit par l'établissement des eaux, avec une volonté de minimiser cette charge supplémentaire pour les territoires concernés.*
 - Un participant prend la parole pour partager son expérience en tant que chef d'entreprise du BTP. Il souligne que son entreprise a réalisé certains travaux liés au projet, tels que l'enrochement, le puits utilisé et la dernière plateforme où la réunion se déroule.
 - Il pose ensuite une question concernant la possibilité d'avoir plusieurs points de production de dessalement d'eau de mer sur l'île, comme cela se fait dans la partie hollandaise, au lieu de concentrer la production en un seul endroit, susceptible de subir des dommages en cas de forte houle ou d'autres aléas.
- *Sébastien Gallégo (EEASM) s'appuie sur cette question pour présenter le projet d'extension de l'usine existante qui est privilégié plutôt que la construction d'une nouvelle usine, en utilisant les autorisations déjà en place. Cela permettrait d'accélérer la réalisation du projet, étant donné les nombreuses démarches administratives nécessaires pour installer une nouvelle usine ou un nouveau point de captage ailleurs.*

Il précise que les travaux d'extension de l'usine n'engendreront pas de grands mouvements de camions, contrairement aux travaux prévus pour le port.

Le risque de rupture d'approvisionnement en eau potable est plus important actuellement en raison de l'état actuel de l'usine que des travaux de construction. Il insiste sur l'urgence de moderniser l'usine existante en raison des risques pour la sécurité des travailleurs et de la nécessité d'assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable.

À la fin de son intervention, il fait référence à la disposition des installations actuelles de l'usine et des réservoirs, illustrant ainsi le contexte géographique des infrastructures discutées.

 - Un participant prend ensuite la parole pour connaître le processus de reconstruction de l'usine et son impact sur les canalisations d'eau.
- *Sébastien Gallégo (EEASM) précise que l'extension de l'usine est une partie du plan pluriannuel d'investissement, qui comprend également des améliorations du réseau d'eau et d'assainissement.*
 - Un autre participant interroge l'impact de l'extension de l'usine sur les propriétés environnantes et l'aménagement du territoire.
- *Sébastien Gallégo (EEASM) que l'aspect esthétique et fonctionnel de l'usine est pris en compte, avec des discussions en cours avec les autorités locales pour garantir la sécurité et l'accessibilité de l'usine, notamment pour des visites éducatives.*

Des clarifications sont fournies sur la nécessité de sécuriser l'usine tout en la rendant accessible pour des visites éducatives, dans le cadre d'une vision de sensibilisation et d'appropriation de l'usine par la population locale.

- Un participant exprime une préoccupation concernant le manque de coordination entre les différents projets menés dans la région, soulignant que cela donne l'impression que chaque partie agit de manière isolée, sans prise en compte des impacts globaux.
- Alberic Ellis (EPSM) indique que la collectivité est représentée par une vice-présidente qui assiste à la réunion, et que les projets sont élaborés en collaboration avec les parties concernées, telles que le Centre Technique Municipal (CTM) et d'autres acteurs locaux.

Alexandre Mabille (Cirrus environnement), présente le processus et les impacts environnementaux de l'extension du port. Il décrit les phases de réalisation des travaux (dragage et terre-plein) puis explique ce qu'est une étude d'impact, enfin il présente le calendrier étude d'impact et son articulation avec la procédure d'instruction

Bernadette Davis (CTSM) prend la parole en tant que deuxième vice-présidente de la collectivité. Madame Davis explique que des réunions ont été organisées avec l'établissement des eaux afin de mieux comprendre leur fonctionnement et de minimiser les perturbations potentielles. Ces discussions se poursuivront. Elle mentionne également la création de comités de pilotage pour ces gros projets, regroupant différents services de l'État et organismes impactés.

Temps Questions / Réponses :

- Un participant questionne l'espérance de vie du terre-plein vis-à-vis des phénomènes naturels.
- Alberic Ellis (EPSM) indique que le port est construit pour une espérance de vie dépassant les 50 ans.
L'entretien du terre-plein est mentionné par le participant, dépendant du type de revêtement choisi, que ce soit du ciment ou de l'asphalte.
Le directeur du port précise qu'un programme d'entretien est prévu pour assurer une durée de vie maximale.
- Un autre participant demande qui sera responsable du suivi de la qualité de l'eau pendant les travaux
- Sébastien Gallégo (EEASM) précise que le maître d'ouvrage devra mettre en place des mesures de suivi conformément aux exigences du code de l'environnement.
- Mélissa Nicolas (SAUR) évoque également une période d'observation post-travaux.
 - Un participant souhaite discuter de l'aspect visuel du port et demande si des considérations esthétiques ont été prises en compte.
- Sébastien Gallégo (EEASM) qu'un concours d'architecture sera organisé pour garantir une vision d'ensemble et assurer que le port s'intègre harmonieusement dans son environnement.
Il souligne l'importance de la résilience de l'usine avec des critères incluant la résistance aux cyclones et aux séismes puis évoque la nécessité d'investissements pour améliorer le traitement de l'eau ainsi que la problématique des fuites dans les réseaux.
 - Un participant demande si des citernes individuelles pour stocker l'eau seront utilisées.
- Sébastien Gallégo (EEASM) répond que cela ne soulagerait pas l'usine de production d'eau, mais plutôt le portefeuille des habitants.
- Melissa Nicolas (SAUR) explique l'impact financier des ventes d'eau sur les travaux d'infrastructure. Elle mentionne l'intérêt croissant pour les branchements au réseau public en raison des périodes de sécheresse.
- Enfin, la question de l'assainissement est abordée, soulignant le déséquilibre entre ceux qui utilisent les services d'eau et d'assainissement sans y contribuer financièrement.
 - Un participant demande quelles sont les conséquences si le préfet refuse de délivrer les autorisations nécessaires pour le projet.

Commenté [DdLTI]; Préciser : que dit-elle ?

- *Albéric Ellis (EPSM) indique que si la réponse est négative, elle sera motivée, et des études complémentaires pourraient être nécessaires pour justifier le projet.*
Il mentionne que les mesures compensatoires sont un critère d'analyse important pour l'autorité environnementale.
L'étude d'impact produite pour le projet est décrite comme volumineuse, avec des rapports d'expertise annexés. Elle est en cours.
Le coût des mesures compensatoires est estimé à environ 11 millions d'euros, mais cette estimation peut évoluer.

1. NOTE D'AMBIANCE

L'atelier 4 s'est déroulé dans un format de conférence-débat avec un public assez restreint mais attentif. La présentation de l'usine de traitement de l'eau potable et de son projet d'extension a donné lieu à plusieurs temps de questions-réponses. Le débat s'est ensuite orienté sur les conditions de la conduite des deux projets, celui de l'extension du port et celui de l'extension de l'usine. Tous les points qui doivent être coordonnés entre les deux établissements publics gestionnaires ont été traités dans la transparence, en présence de la deuxième vice-présidente de la collectivité, Bernadette Davis.